

---

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE (VERSION LONGUE)

---

1. En participant à cette offre promotionnelle, tous les participants seront réputés avoir accepté les conditions générales et être liés par elles.
2. Cette offre promotionnelle s'adresse exclusivement aux personnes âgées de 18 ans ou plus, résidant en France métropolitaine.
3. Cette offre promotionnelle exclut les employés de Kellogg's, leur famille immédiate, leurs agents ou toute autre personne professionnellement liée à l'offre promotionnelle.
4. Pour participer, vous devez :
  - a. Acheter une boîte de 190 g de Pringles Original dans l'un des magasins Auchan ou Géant participants en France métropolitaine (sous réserve de disponibilité) pendant la Période promotionnelle. Conserver la preuve d'achat.
  - b. Soulever l'opercule pour découvrir instantanément si vous avez une boîte gagnante. Les boîtes gagnantes émettent de la musique. Dans une boîte gagnante, vous trouverez :
    - I. Un appareil électronique qui émet de la musique à l'ouverture de la boîte.
    - II. Un fascicule indiquant comment obtenir votre cadeau et un code de référence unique à faire figurer dans votre demande.
5. Le participant sera considéré gagnant lorsque les processus de demande de cadeau et de vérification auront été effectués avec succès et conformément à la clause 8.
6. Les boîtes gagnantes ne contiennent aucun produit Pringles. Les gagnants ont droit à un bon pour obtenir un remboursement intégral de leur boîte. Pour demander une enveloppe gratuite afin de renvoyer et d'organiser la mise au rebut de la boîte gagnante, et pour recevoir votre remboursement intégral, veuillez contacter l'équipe du Service Conseil Consommateurs Pringles à l'adresse suivante : <https://www.pringles.com/fr/contact-us.html>.
7. La Période promotionnelle débute le 01/06/19 et se termine le 20/10/19. Au cours de la période promotionnelle, 40 (quarante) lots sont à gagner. Un lot est à gagner dans chaque magasin participant. Chaque lot comprend 1 (un) x bon d'achat de 200 € à valoir sur des événements musicaux (concerts, festivals, etc.). Le montant total des lots à gagner s'élève à 8 000 €.
8. Demande du cadeau :

Pour demander leur cadeau, les gagnants ayant trouvé une boîte gagnante doivent envoyer un e-mail à [PringlesSingingCan@uponcloudnine.co.uk](mailto:PringlesSingingCan@uponcloudnine.co.uk) d'ici le 20/10/19.

Les gagnants doivent indiquer les informations suivantes dans l'e-mail :

- a. Nom complet (prénom et nom de famille)
- b. Numéro de téléphone et adresse e-mail
- c. Une photo du fascicule gagnant présent à l'intérieur de la boîte avec le numéro de référence unique. Le code sera composé de : 10 caractères comprenant des chiffres et des lettres, par exemple : numéro1234

Un représentant de Cloud Nine, pour le compte de Pringles, contactera le gagnant dans les 28 jours ouvrables. Veuillez prévoir un délai maximum de 60 jours ouvrables pour recevoir votre cadeau.

9. Détails du lot à gagner :

- a. Une fois les processus de demande du cadeau et de vérification effectués avec succès et conformément à la clause 8, le bon d'achat sera fourni aux gagnants par e-mail sous la forme d'un code à utiliser sur le site Internet du fournisseur.
- b. Un accès Internet est requis pour utiliser votre bon d'achat.
- c. Les billets achetés avec vos bons d'achat peuvent nécessiter l'utilisation d'une imprimante.
- d. Les bons d'achat seront valables 12 mois à compter de la date d'activation.
- e. Les gagnants devront créer un compte ou se connecter à un compte existant sur le site Internet du fournisseur du bon d'achat pour pouvoir utiliser leur bon d'achat.
- f. Les bons d'achat ne sont valables que pour les produits et les billets achetés en France.
- g. Les bons d'achat ne peuvent être utilisés pour acheter de nouvelles cartes-cadeaux dans le but d'étendre leur validité.
- h. Les bons d'achat ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Vous ne pourrez ni utiliser votre bon d'achat après son expiration, ni demander le remboursement de tout montant inutilisé.

- j. Les conditions générales complètes seront disponibles à la réception de votre bon d'achat.
10. Il peut être demandé à tout moment aux gagnants de présenter le ticket de caisse du produit, le code de lot du produit ou l'appareil musical à l'intérieur de la boîte Pringles.
  11. La participation à cette offre n'est possible que par e-mail. Il n'y a aucune possibilité de participer par voie postale ou téléphone.
  12. Si un consommateur estime avoir une boîte gagnante et rencontre l'un des problèmes suivants :
    - a. La boîte gagnante n'émet aucun son ;
    - b. Il n'y a aucune référence/le numéro de référence unique est illisible ;
- Rendez-vous sur <https://www.pringles.com/fr/contact-us.html> pour contacter le Service Conseil Consommateurs.
13. Le gagnant est tenu de fournir des informations correctes à son sujet pour être en mesure de demander le lot remporté. L'Organisateur ne sera pas responsable de la non-livraison du lot suite à la fourniture d'informations erronées.
  14. Tout cadeau non réclamé, non livré ou retourné à l'expéditeur sera jugé non désiré, et la récompense sera annulée. Les cadeaux ne seront pas remis en jeu.
  15. Si, pour quelque raison que ce soit, aucun lot n'est réclamé ou attribué, ou si l'ensemble des lots n'est pas réclamé ou attribué d'ici la date limite de demande, aucune autre boîte porteuse de l'offre ne sera produite.
  16. Les boîtes porteuses de l'offre gagnantes ne peuvent en aucun cas être revendues à des fins commerciales, y compris, et sans s'y limiter, sur les sites de vente aux enchères en ligne. Si l'Organisateur apprend qu'une boîte porteuse de l'offre gagnante a été mise à la vente, achetée ou vendue, il se réserve le droit de refuser la demande d'attribution du lot pour la boîte porteuse de l'offre gagnante sans indemnité au participant qui aura soumis la boîte porteuse de l'offre pour obtenir son cadeau.
  17. L'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de Cadeaux envoyés à la mauvaise adresse, perdus, reçus en retard ou endommagés à la suite d'une défaillance informatique, d'un

virus, d'un bug, d'un retard ou de toute autre raison. L'organisateur n'est pas responsable des informations incorrectes ou inexactes qui lui sont fournies par le participant.

18. Dans toute la mesure permise par la loi, ni l'Organisateur ni ses sociétés mères, sociétés affiliées ou filiales ne seront tenus responsables de toute perte ou tout dommage subi à la suite de la participation à l'offre promotionnelle ou de l'utilisation de tout cadeau.
19. Aucun autre lot ne sera mis en jeu, totalement ou partiellement, et aucune alternative en espèces ne sera versée dans le cas de lots en nature, sauf lors de circonstances échappant au contrôle de l'organisateur. Ce dernier se réserve alors le droit de remplacer le lot par des alternatives similaires d'une valeur égale ou supérieure. Sauf accord contraire écrit de l'organisateur, les cadeaux seront uniquement attribués directement aux gagnants.
20. Dans la mesure permise par la loi, la décision de l'Organisateur concernant toute question relative à l'Offre promotionnelle sera définitive, et aucune correspondance ne sera entretenue. En cas de litige, la décision des tribunaux compétents prévaut. En participant à cette offre, vous acceptez les présentes conditions générales et êtes tenu de respecter l'intégralité des modalités. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier toute réclamation de lot, y compris, sans toutefois s'y limiter, le nom du demandeur, son adresse et toute boîte porteuse de l'offre gagnante. Seuls des codes valides seront acceptés.
21. Dans le cas de circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur, ou en la présence de fraude, d'abus, et/ou d'erreur (humaine ou informatique) affectant ou pouvant affecter le bon déroulement de cette Offre promotionnelle ou la remise des Cadeaux, et uniquement lorsque les circonstances l'imposent, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'Offre promotionnelle ou les présentes Conditions générales, à tout moment. Il s'efforcera cependant d'en atténuer les effets auprès des participants afin d'éviter toute déception inutile.
22. L'Organisateur ne recommande pas, ne garantit pas et n'assume aucune responsabilité pour l'exécution de toute obligation contractuelle ou autre de tiers associée au lot et ne pourra être tenu responsable d'actes ou d'omissions (y compris de fraude) commis par un tiers.
23. Toutes les informations recueillies relatives aux participants de cette Offre seront traitées de manière confidentielle conformément à la Politique de confidentialité de Pringles : <https://www.pringles.com/fr/privacy-policy.html> et seront uniquement utilisées dans le cadre de l'Offre, et à aucune autre fin, sans le consentement explicite préalable des participants.
24. **DÉPÔT ET CONSULTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE**

Les présentes conditions générales ont été déposées chez SCP Thomazon - Biche, Huissier de Justice, 156 rue Montmartre – 75002 Paris, France. Tous les participants peuvent consulter l'intégralité de ces conditions générales sur le site Pringles.com.

25. **GÉNÉRAL :**

L'Organisateur informera les participants de tout changement par le biais de ce site Internet (Pringles.com).

Les Organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'annulation, de modification ou de délais de l'Offre promotionnelle, pour toute raison que ce soit ou en cas de force majeure. Aucune compensation ne sera accordée par les Organisateurs.

Pour toute question relative à l'offre, veuillez contacter le Service Conseil Consommateurs sur <https://www.pringles.com/fr/contact-us.html>, ou envoyez votre demande par courrier à l'adresse suivante :

PAR COURRIER  
Kellogg's Produits Alimentaires

Service Conseil Consommateurs  
Immeuble Neptune  
1 rue Galilée  
93160 NOISY-LE-GRAND

26. Les photographies et images utilisées dans le cadre de cette offre promotionnelle et du cadeau ne sont présentées qu'à titre indicatif et sont susceptibles de ne pas constituer une représentation fidèle.
27. Les présentes conditions générales sont régies par le droit français, et les participants se soumettent à la juridiction des tribunaux de la France métropolitaine.

ORGANISATEUR : Siège social : Pringles International Operations SARL, 10, Chemin de Blandonnet, 1214 Vernier (Genève), Suisse.